MOTTET & DUCLOS
TISSOT
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION
D2101626

DATE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT DEUX NOVEMBRE

DEMANDEUR :

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE « LES THUYAS 1 »,** dont le siège est 1, Rue Jean Moulin à AMBILLY (Haute-Savoie), représenté par son syndic en exercice, la société **BOUVET CARTIER IMMOBILIER,** Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000,00 €, immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro 329 096 846, ayant son siège social 16, Rue de l'Helvétie à AMBILLY (Haute-Savoie), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de la **SELARL CABINET MEROTTO,** inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, prise en la personne de **Maître Damien MEROTTO,** y demeurant Immeuble le Galien A, 28, Avenue de Genève à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

AGISSANT EN VERTU :

- De la grosse de l'ordonnance rendue en la forme des référés le 21 janvier 2020 au profit du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble LES THUYAS 1, par Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, signifiée par exploit du ministère de la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), le 20 février 2020, et définitive selon certificat de non-appel en date du 25 juin 2021.

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 04 novembre 2021 par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Huissiers de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

- Des articles R321-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description d'un appartement avec cave, garage et emplacement de parking dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LES THUYAS » sis 1, Rue Jean Moulin à AMBILLY (Haute-Savoie), appartenant à

Je soussigné, **Maître Bruno MOTTET**, Huissier de Justice Associé de la S.C.P. Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Huissiers de Justice Associés, et Caroline FREZARD, Huissier de Justice Salariée à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 8, Rue Amédée VIII de Savoie.

Me suis transporté ce jour à la Mairie d'AMBILLY où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

Propriétaire
1 RUE JEAN MOULIN 74100 AMBILLY

PROPRIETES BATIES				
Section	**N° du plan**	**N° de Voirie**	**Nom de la voie ou lieu-dit**	**Nature**
AH	320	1	RUE JEAN MOULIN 001 LOT 0000273 6/5000	GA
AH	320	1	RUE JEAN MOULIN 001 LOT 0000282 6/5000	GP
AH	320	1	RUE JEAN MOULIN 001 LOT 0000010 1/5000 001 LOT 0000038 51/5000	AP

Lors du passage de Maître Stéphane DUCLOS le 15 novembre 2021 au domicile de afin de lui signifier une sommation d'avoir à se trouver présent ce jour pour la description de l'appartement saisi dont il est propriétaire à l'adresse, celui-ci lui a confié les clefs afin de me permettre d'accomplir ma mission.

Me suis transporté ce jour à 14 heures, à l'ensemble immobilier dénommé « LES THUYAS » sis 1, Rue Jean Moulin à AMBILLY (Haute-Savoie), où ayant constaté l'absence de tout occupant, assisté de Policier Municipal de la Commune d'AMBILLY (Haute-Savoie) conformément à l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution et en présence de Diagnostiqueurs, agissant pour le compte du CABINET GAVARD-LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui ont pour mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Amiante,
- Electricité,
- Gaz,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques et pollutions.

j'ai constaté ce qui suit :

L'ensemble immobilier en copropriété « LES THUYAS » construit en 1972 est situé dans un quartier périphérique d'AMBILLY à proximité de la frontière suisse constitué d'immeubles de logements collectifs (photographie « Géoportail » et plan cadastral en annexe).

L'appartement saisi de type 1 Bis est situé au rez-de-chaussée à l'angle Nord-Ouest du bâtiment 1.

Le Syndic de Copropriété est l'Agence BOUVET CARTIER IMMOBILIER dont le siège est 16, Rue de l'Helvétie à AMBILLY (Haute-Savoie).

<u>En annexe</u> :

- Photographie n° 1 : vue de la façade Sud-Est du bâtiment 1 côté rue.
- Photographie n° 2 : vue de la façade Sud-Ouest du bâtiment 1.
- Photographie n° 3 : vue de la façade Nord-Ouest du bâtiment 1.
- Photographie n° 4 : vue de la façade Nord-Est du bâtiment 1.
- Photographie n° 5 : vue de l'appartement au rez-de-chaussée en façades Nord-Ouest et Nord-Est.
- Photographie n° 6 : vue de l'appartement au rez-de-chaussée en façade Nord-Est.
- Photographie n° 7 : vue de l'entrée de l'immeuble en façade Sud-Est.

Selon les déclarations de faites à Maître Stéphane DUCLOS, le logement est inhabité.

Je constate qu'il est entièrement meublé avec de nombreux effets personnels.

Chauffé par le chauffage central au fuel de l'immeuble, il comprend :

Un hall d'entrée et dégagement
(Photographies n° 8, 9 et 10 en annexe)

Le sol est recouvert d'un revêtement en PVC.

Les murs sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Deux armoires murales deux portes surmontées de deux placards muraux deux portes sont aménagés.

Une salle de bains
(Photographies n° 11, 12 et 13 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Des carreaux de faïences habillent les murs en périphérie de la baignoire jusqu'à une hauteur d'1,20 mètre.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volet roulant orientée Nord-Est.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC classique.
- Un bidet.
- Une baignoire avec mélangeur et douchette.
- Un lavabo avec mélangeur. Une tablette en verre et un miroir sont installés au-dessus.

Une cuisine
(Photographies n° 14 à 17 en annexe)

La porte d'accès est vitrée.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont peints.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres avec volets roulants orientées Nord-Est.

La cuisine équipée en stratifié avec crédence en carreaux de faïence comprend :

- Un placard haut une porte basculante.
- Un placard haut deux portes.
- Un plan de travail en stratifié avec plaque de cuisson deux feux gaz et au-dessous deux tiroirs et un placard deux portes.
- Un évier en inox un bac avec mélangeur et au-dessous un placard deux portes.

Une pièce principale
(Photographies n° 18 et 19 en annexe)

La porte d'accès est vitrée.

Le sol est recouvert d'un revêtement en PVC.

Les murs sont tapissés de papier peint.

Le plafond est peint.

Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec volet roulant orientée Nord-Est et une porte-fenêtre avec châssis fixe et volet roulant ouvrant sur un balcon côté Nord-Ouest d'une superficie de 3,09 m².

Une cave au sous-sol
(Photographie n° 20 en annexe)

Constituant le lot numéro 10, elle porte le numéro 10.

Sa superficie n'a pu être mesurée ne disposant pas de la clef de la porte.

Un garage
(Photographies n° 21 et 22 en annexe)

Il se trouve à l'extrémité Sud du bâtiment annexe.

Constituant le lot numéro 273, il porte le numéro 58 au plan.

Sa porte métallique est basculante.

A l'intérieur il est brut de béton.

Une mezzanine de 5,59 m² est aménagée.

Sa superficie est de 13,09 m².

Une place de parking
(Photographie n° 23 en annexe)

Elle se trouve sur le côté Sud de la cour.

Constituant le lot numéro 282 elle est matérialisée au sol avec le numéro 17.

Etablissement des diagnostics de l'amiante, de la performance énergétique, de l'installation électrique, de l'installation intérieure gaz, de l'état des risques et pollutions et mesurage de l'immeuble

Après visite des différentes pièces par son rapport d'examen de la recherche d'amiante indique dans ses conclusions la présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ledit logement.

Le certificat de mesurage dans le cadre de la "Loi Carrez" de cet appartement indique une superficie totale de **40,44 m²** et une surface au sol totale de **40,44 m²**

Une copie de ces rapports est annexée au présent.

Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de constat.

Telles ont été mes constatations terminées à AMBILLY (Haute-Savoie), le 22 novembre 2021 à 15 heures 10.

Procès-verbal de description dicté et rédigé en mon Etude le 24 novembre 2021 de 15 heures à 16 heures 30.

SOUS TOUTES RESERVES

COUT : TROIS CENT SOIXANTE ET UN EUROS QUARANTE HUIT CENTIMES.

Vacation	219,16
Emolument	74,40
Art. A444-48 Frais de Déplacement	7,67
HORS TAXES	301,23
TVA 20 %	60,25
COUT D'ACTE	**361,48**

Bruno MOTTET
Huissier de Justice Associé

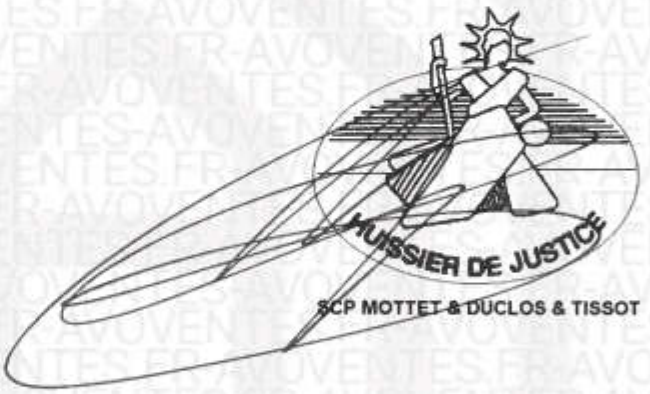

géoportail

DEVOIR

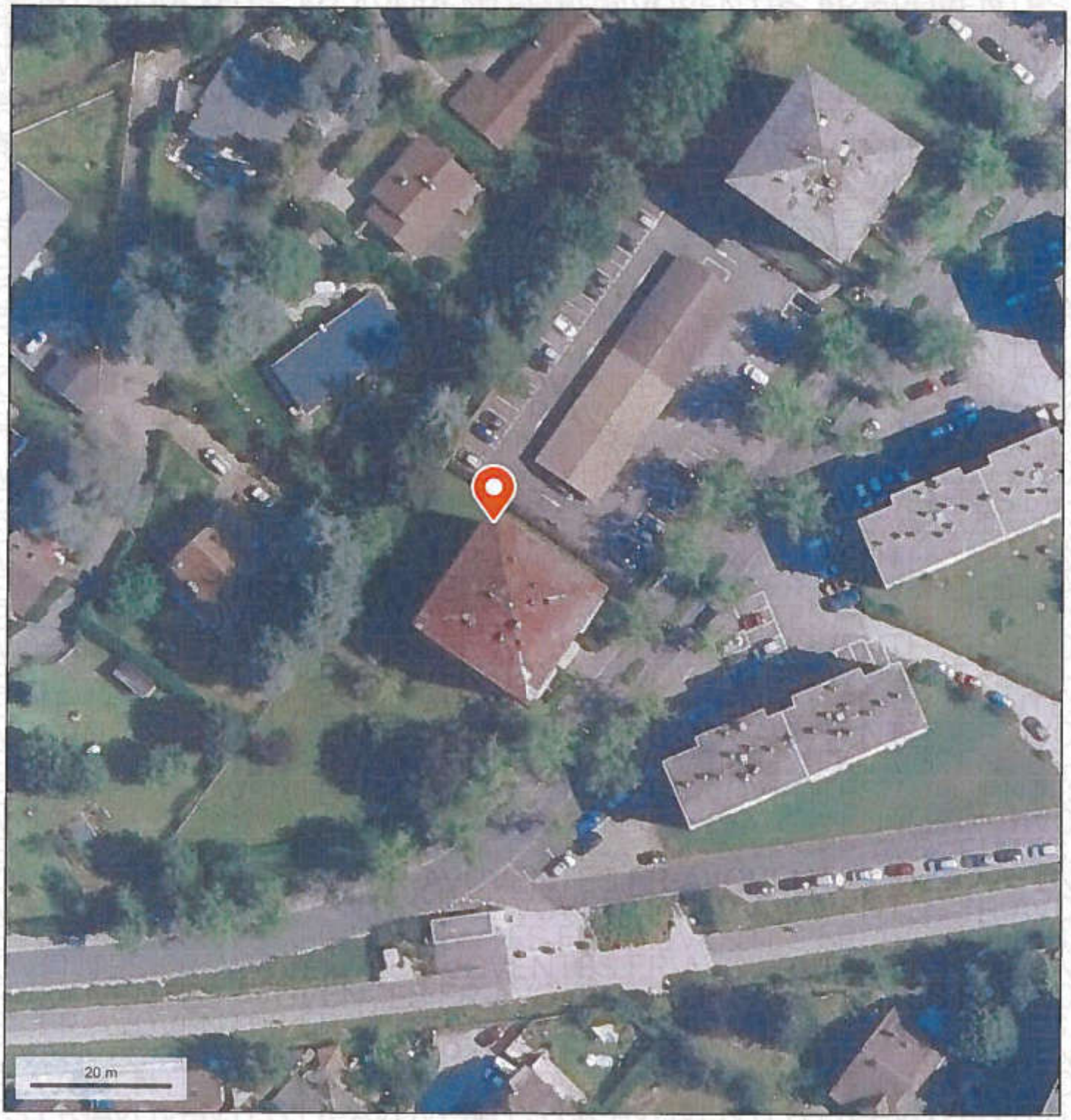

© IGN 2021 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 13' 06" E
Latitude : 46° 11' 40" N

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
AMBILLY

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 09/11/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
ANNECY
Cité administrative 7, rue Dupanloup
74040
74040 ANNECY
tél. 04.50.88.40.43 -fax 04.50.88.47.94
cdif.annecy@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

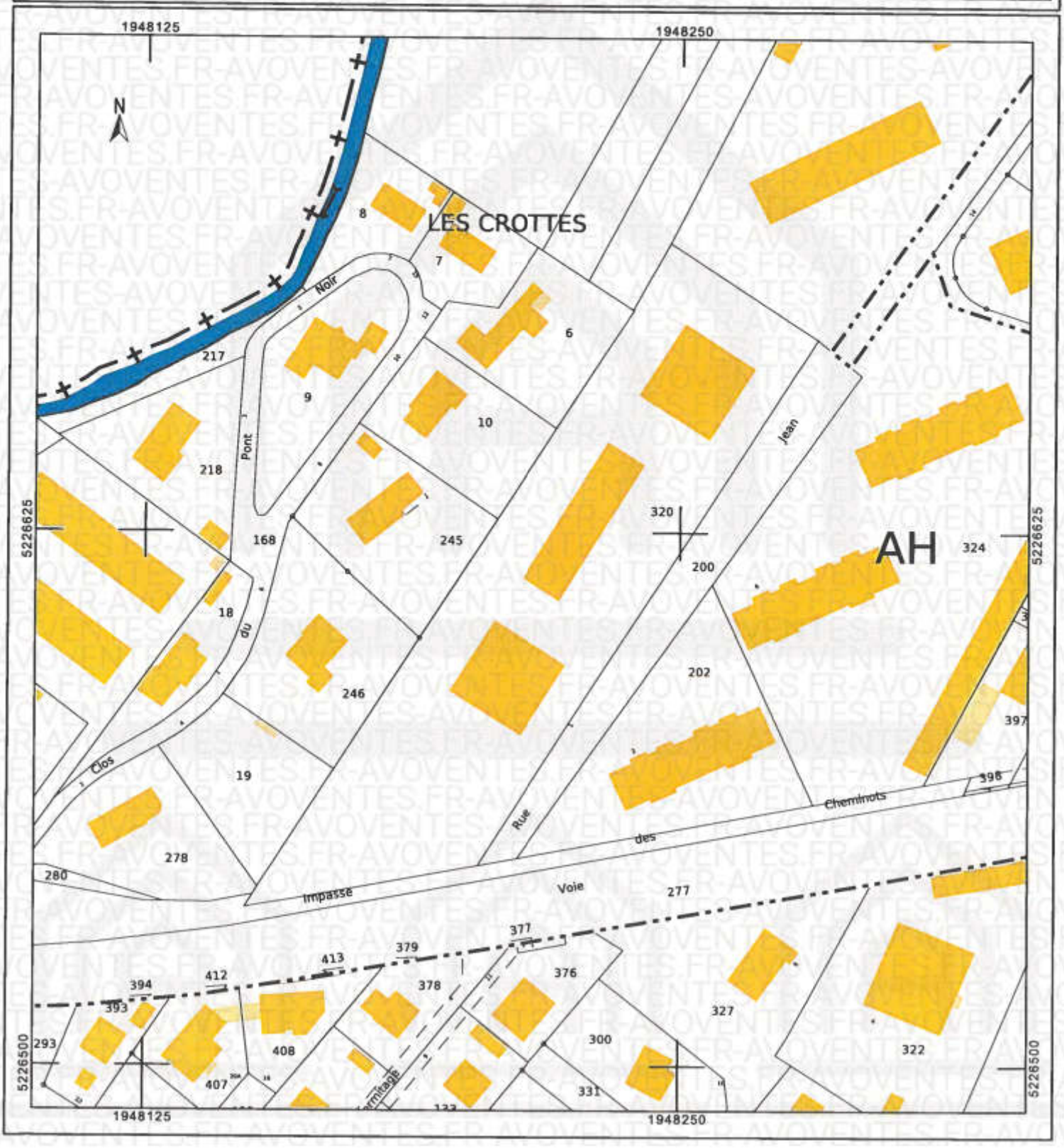

Photographie n° 1

HUISSIER DE JU

SCP MOTTET & DUCLO

Photographie n° 2

HUISSIER DE JU

SCP MOTTET & DUCLO

Photographie n° 3

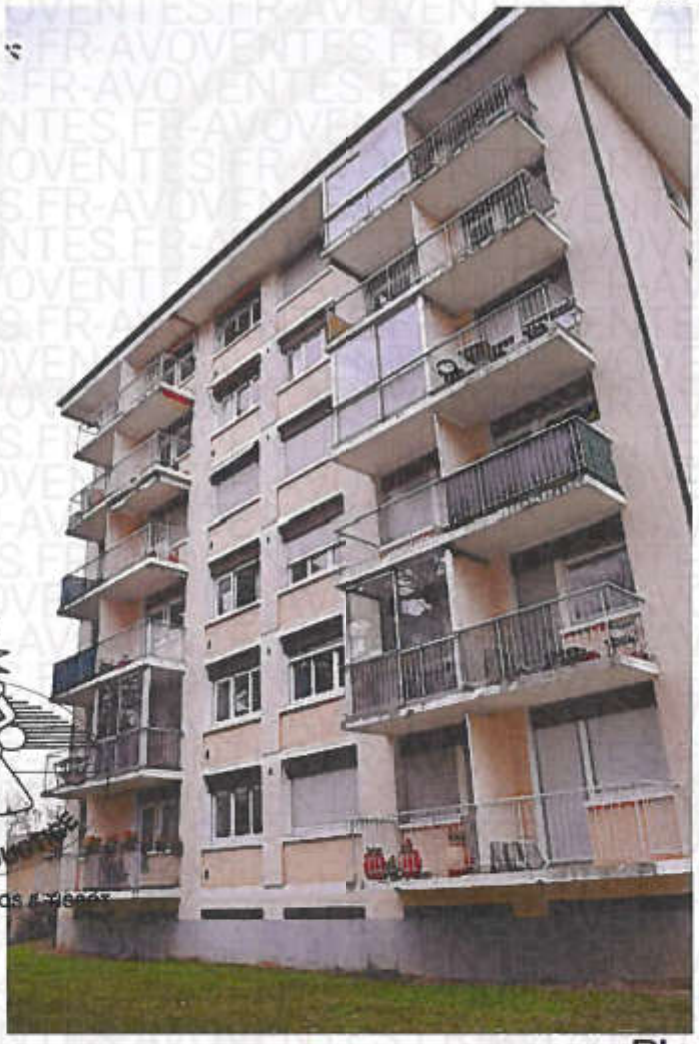

Photographie n° 4

Photographie n° 5

Photographie n° 6

Photographie n° 7

Photographie n° 8

HUISSIER DE JUSTICE
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 9

HUISSIER DE JU

SCP MOTTET & DUCLO

Photographie n° 10

HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCL

Photographie n° 11

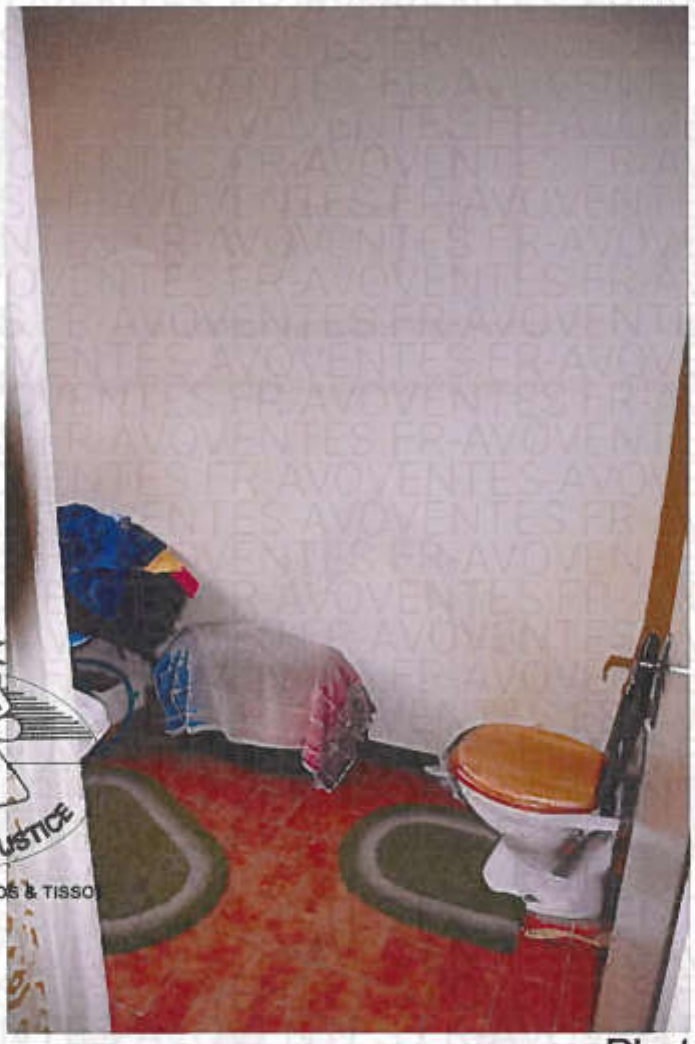

HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 12

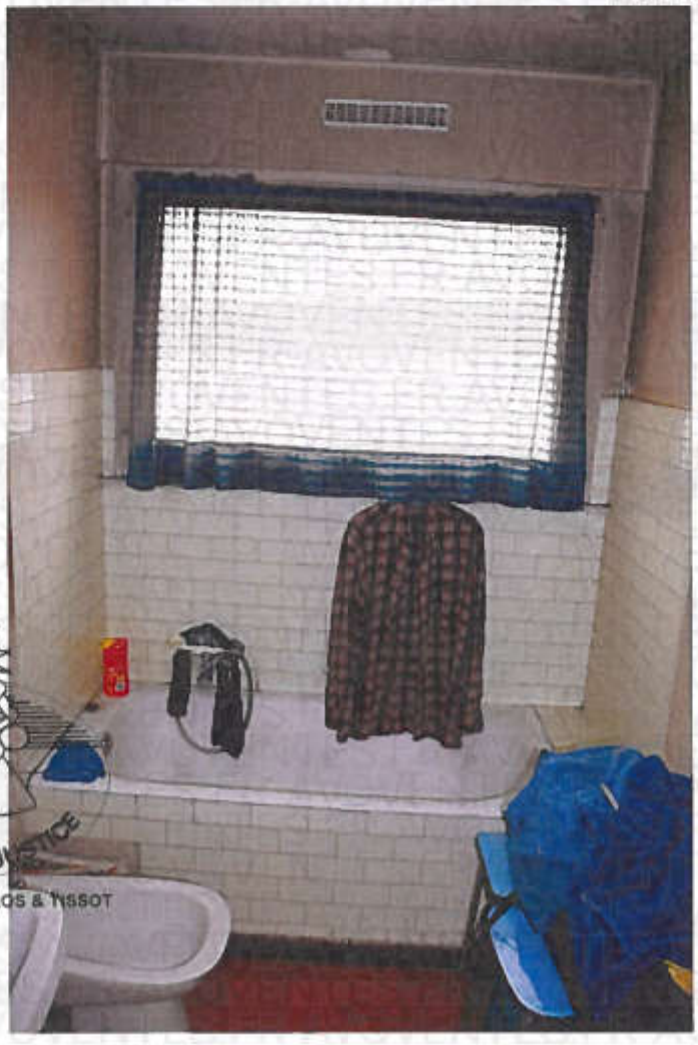

HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 13

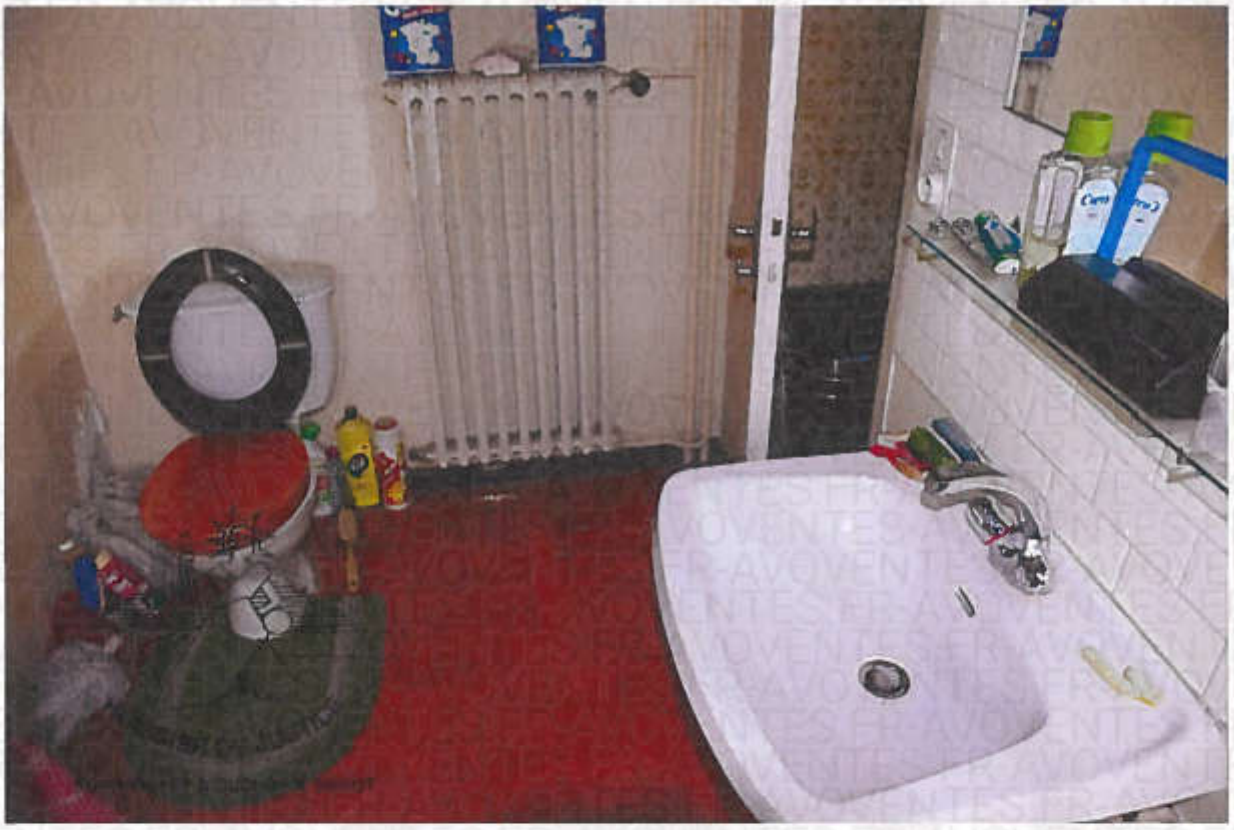

Photographie n° 14

HUISSIER DE JUSTICE
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 15

HUISSIER DE JU

SCP MOTTET & DUCLO

Photographie n° 16

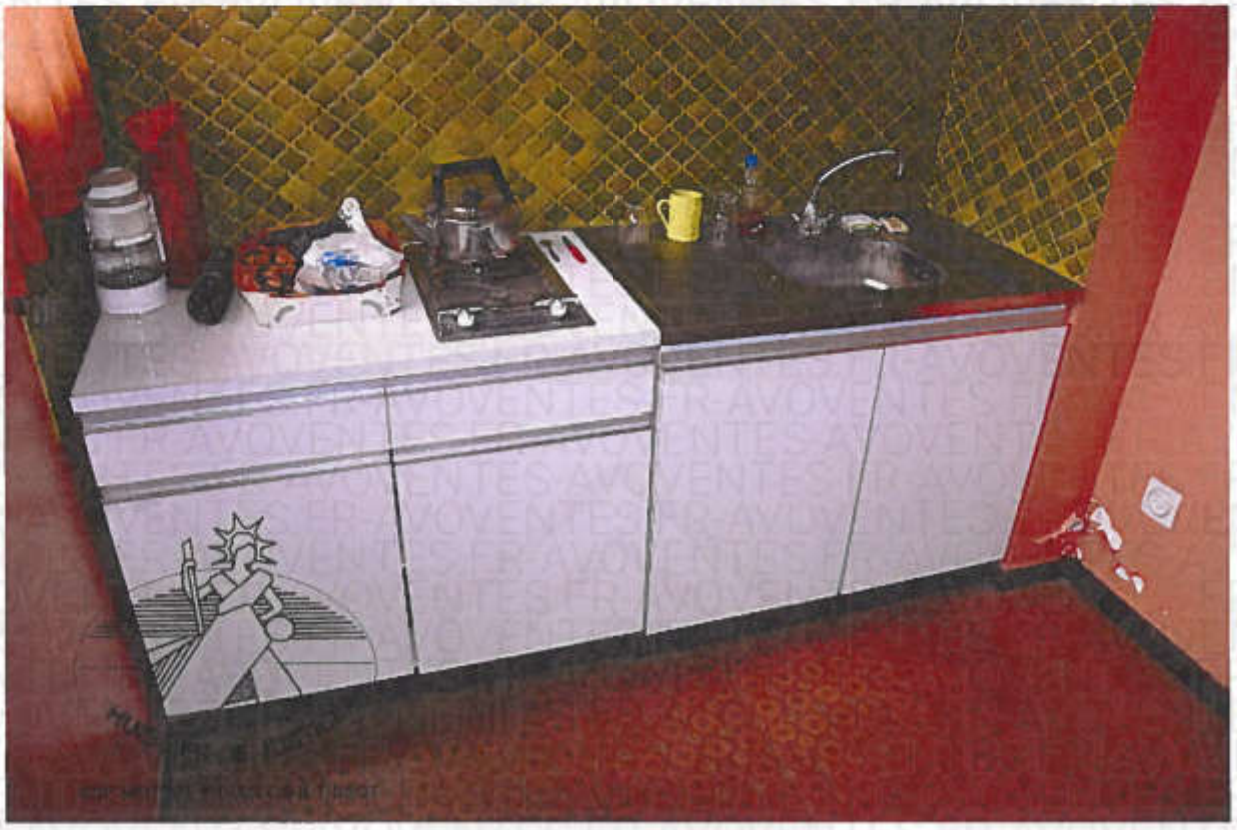

Photographie n° 17

Photographie n° 18

HUISSIER DE JUSTICE

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 19

Photographie n° 20

HUISSIER DE JUSTICE
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 21

Photographie n° 22

Photographie n° 23

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT